

AUGUSTE MOREL

SA VIE, SES ŒUVRES

DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ

PAR M. CHARLES VINCENS,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Un esprit caustique prétendait au siècle dernier, qu'on ne verrait bientôt plus à l'Académie Française que des gens de plume... au chapeau. Il voulait, par là, critiquer la facilité avec laquelle l'Académie admettait dans ses rangs de simples amateurs de lettres, de préférence à des littérateurs de profession; et je crains bien que l'honneur qui m'est fait aujourd'hui ne vous fasse encourir la même critique : car, si je sens tout le prix de votre bienveillance, j'en suis confus aussi; et la conscience que j'ai de mon très faible mérite en présence d'une Assemblée telle que la vôtre, Messieurs, me rend encore plus sensible à la preuve d'estime que vous m'avez accordée en m'admettant dans votre Compagnie, si ancienne et si considérée.

Il me tardait de vous en remercier. — Vous n'avez pas été indifférents à des travaux qui dénotent peut être un certain goût pour les choses de l'esprit, mais qui, à coup sûr, auraient dû, pour justifier cet hon-

neur, être moins hâtivement préparés, et beaucoup plus étudiés. — Mais vous aurez voulu récompenser un effort dont la continuité, plus encore que la valeur, a su mériter votre indulgence ; et surtout, vous aurez voulu montrer, par vos suffrages, que votre but est aussi d'encourager ceux qui ne se laissent pas entièrement absorber par les préoccupations matérielles d'une existence vouée aux affaires commerciales, mais qui cherchent à dégager leur esprit et à l'élever toujours vers cet idéal nécessaire à la vie intellectuelle d'une grande cité.

Je dois sans doute, aussi, faire remonter à un aïeul vénéré qui siégeait, — il y a bientôt un demi siècle, — dans cette même classe des Beaux-Arts, la bienveillance avec laquelle vous avez accueilli ma candidature ; et je sais qu'elle vous fut encore sympathique, Messieurs, parce que je la plaçais sous les auspices de votre regretté confrère Auguste Morel, dont j'ai été pendant près de dix ans le collaborateur à notre Conservatoire de Musique, Succursale — alors, — du Conservatoire National. — Bien qu'il se fût fixé une seconde fois à Paris dans les dernières années de sa vie, nous espérions tous le voir revenir un jour parmi nous ; aussi, lui aviez-vous réservé son fauteuil que la mort, hélas, l'a empêché de venir occuper de nouveau, et dont vous avez bien voulu me croire digne après lui.

Permettez-moi donc, Messieurs, de prendre pour sujet de ma première lecture devant vous cet homme modeste, bon, et de très grande valeur, dont les idées sur l'art musical étaient justes et droites, et au contact duquel j'ai raffermi mon goût personnel pour l'art élevé. Laissez-moi vous dire les relations affectueuses que j'ai eues avec lui, l'entourant d'une affection filiale qui est un de mes souvenirs les plus chers et les plus doux. — Et je m'attacherai surtout à démontrer combien son talent et son caractère ont honoré Marseille et votre Compagnie.

Auguste Morel naquit à Marseille, le 25 novembre 1809. — Destiné par sa famille à suivre la profession de son père, qui occupait dans le commerce une position honorable, il n'apprit que comme art d'agrément la musique avec M. Clauzade, et ensuite avec M. Barsotti, qu'il devait remplacer — trente ans plus tard, — à la direction du Conservatoire de Marseille. M. Kapry lui enseigna le violon, au Lycée, et, plus tard, il continua avec M. Pascal l'étude de cet instrument qui développa chez lui les facultés remarquables qu'il tenait de la nature. — Dès qu'il fut assez exercé pour faire une partie dans un orchestre, et dans l'exécution d'œuvres de musique de chambre, il se sentit impérieusement attiré vers la composition musicale, pour laquelle on peut dire qu'il n'eût jamais d'autre maître que lui-même.

Mais son goût très vif pour la musique ne lui faisait pas négliger ses études, et il est curieux de voir combien il était heureusement doué aussi pour les lettres, et même pour les sciences abstraites, car, en 1826, il remportait le prix d'honneur de mathématiques spéciales, et, en 1828, celui de philosophie. — J'ai puisé ces indications dans le *Journal de Marseille et des Bouches-du-Rhône* qui se publiait sous la Restauration, et qui donnait chaque année les Palmarès de l'époque. Aujourd'hui, et à soixante ans de distance, ils offrent un intérêt piquant : en effet, tous ces jeunes lauréats sont devenus des Marseillais très considérés : c'étaient Jules Onfroy, plusieurs fois nommé pour le prix d'excellence, le prix de version latine, et même un prix de dessin d'après la gravure. — Eutrope Coste, prix de version latine et de thème. — Joseph Rostand, deuxième prix de version latine, 1^{er} accessit d'excellence. — Charles Roux, 2^{me} prix de version grecque. — Émile Pascal, 1^{er} prix d'Algèbre, de géométrie et de mathématiques ; — Alfred de Surian, Édouard Couve, prix de discours français ; — Alphonse Gaduel, 1^{er} prix de version latine et d'algèbre ; — Marius Vaisse, 2^{me} prix

de version latine. — Enfin, J.-B. Pastré, le futur Président de la Chambre de Commerce de Marseille, figure pour un prix de... minéralogie dans le Palmarès de 1820, — et Adolphe Thiers, le futur Président de la 3^{me} République Française, avait remporté quelques années auparavant un prix de vers latins.

C'était une brillante génération, Messieurs, et tous ces jeunes gens préludaient par leurs succès de collège à ceux qu'ils devaient remporter plus tard dans le barreau, dans la banque, le commerce, l'industrie et dans l'administration de notre grande cité, comme dans la politique, et même dans le gouvernement de notre pays.

— Quant à Morel, ces fortes études mûrirent son esprit et eurent une influence heureuse sur les relations qu'il contracta, plus tard, à Paris, avec des hommes éminents qui appréciaient la culture de son intelligence et son érudition, autant que ses rares qualités de cœur.

Cependant, après avoir composé, en 1830, son premier quatuor, en *si mineur* — qui a été le dernier édité, — il entra dans la maison Chenaud père & fils, de Lyon, qui venait de succéder à Marseille à celle de son père. Morel se mit avec ardeur au travail, mais il ne faisait, certes, dans cette maison de commerce, ni de la musique, ni de la littérature; et l'obligation où il se trouvait de refouler toutes ses aspirations artistiques compromit bientôt sa santé.

Il dut aller passer une saison à Vichy, d'où sa famille consentit à le laisser partir pour Paris. — Il comptait achever au Conservatoire ses études musicales; mais on était déjà en 1836, et Morel avait dépassé de deux ans la limite d'âge. Son ami Lecourt, une des gloires du barreau de Marseille, l'avait adressé à Berlioz, qui le présenta à Halévy et à Berton. Ceux-ci consentirent à lui donner des leçons; mais il m'a conté, depuis, que ces deux compositeurs célèbres lui avaient donné à titre d'épreuve, l'un, une fugue, et

l'autre, un contrepoint à traiter; et qu'après avoir examiné ces deux essais, ils lui avaient déclaré qu'au point où il était parvenu, il n'avait plus besoin de leçons et pouvait marcher tout seul, en attendant l'inspiration, sans laquelle on ne saurait prétendre à être musicien. — Elle ne lui fit, d'ailleurs, jamais défaut, et sa nature distinguée lui suggéra des mélodies toujours élevées; dont je parlerai avec détails tout à l'heure.

Mais, il fallait vivre; et la pension que lui envoyait sa famille était fort modique. Heureusement, Morel se faisait des amis de tous ceux qui l'approchaient, et il fit bientôt partie de ce groupe lumineux qui, après 1830, a jeté en France un si vif éclat sur les lettres et sur les arts: ceux de nos concitoyens qui s'étaient fixés à Paris n'avaient pas encore créé la société de *La Cigale*, mais ils étaient à la tête de cette sorte de renaissance littéraire et artistique qui succéda à l'art faux du premier Empire, à la littérature naïve et boursoufflée à la fois de la Restauration. Ils s'appelaient Méry, Barthélemy, Léon Gozlan, Amédée Achard, Joseph Autran, Marie Aycard, Eugène Guinot, — et se prêtaient un mutuel appui.

Ainsi, l'on n'ignore pas que Joseph Autran dut à une heureuse inspiration de Méry l'aide et les conseils qui lui permirent d'être jugé digne d'un héritage important, et de se livrer à la littérature sans en faire un métier, en demeurant fidèle à ses goûts élevés. Il dut, j'imagine, lui en être reconnaissant toute sa vie, car, hélas, ce n'est pas d'hier que date cette désolante vérité exprimée par Juvénal:

*Haud facile emergunt quorum virtutibus obstat
Res angusta domi.*

Et notre cher Morel en est un nouvel exemple: il n'était pas dans une position de fortune qui pût le mettre à l'abri du besoin; mais, fort heureusement, Méry

encore sut lui être utile : il ne pouvait pas lui inventer un oncle à héritage, mais, du moins, il lui ménagea l'accès de journaux où Morel publia des articles de musique aussitôt très-remarqués : c'était le *Vert-Vert*, où il avait pour collaborateurs Guinot, Gozlan, Esquiros, — chez qui l'on ne pressentait pas encore le futur proconsul de la République de 1871. — Ce fut ensuite le *Journal de Paris*, dont il devint le gérant, et, mêlé à tout ce mouvement artistique de l'époque, comme à toutes les luttes du journalisme, il faillit même avoir un duel avec Étienne Arago, dont il avait légèrement critiqué une pièce de théâtre. — Mais des amis communs arrangèrent l'affaire.

Peu de temps après, et grâce à notre concitoyen Auguste Martin, qui avait été chef de cabinet de M. Thiers avant de devenir président de Chambre à la Cour des Comptes, Morel fut nommé gérant du *Messenger des Chambres*, dans lequel il s'était chargé des comptes-rendus des théâtres et des concerts. Malheureusement, le ministère Thiers étant tombé le 12 mai 1839 à la suite du soulèvement de Barbès dans la rue Sainte-Avoie, le *Messenger des Chambres* se tourna vers le soleil levant, M. Guizot. — Mais Auguste Morel n'était pas de ces esprits faciles, à la conscience élastique, prompts à brûler ce qu'ils ont adoré, et réciproquement : il refusa de continuer à signer le journal, et se retira.

Il s'était fait cependant un nom trop autorisé déjà, tant comme critique musical que comme compositeur, pour ne pas recevoir des offres d'autres journaux ; et, en effet, il devint bientôt rédacteur assidu de la *Revue et Gazette des théâtres*, et du *Monde musical*, qui publiait en même temps la plupart de ses mélodies, et dans les bureaux duquel il se lia avec Liszt, qui parlait toujours de son talent avec la plus grande estime. — Cette période de la vie d'Auguste Morel est, d'ailleurs, trop brillante et trop féconde pour que je ne m'y arrête pas un peu longuement.

Mêlé à tout le mouvement artistique de Paris, nous le voyons, en 1844 (le 12 mai, et non le 24, comme l'a dit par erreur Fétis dans sa notice biographique sur Mendelssohn) diriger à l'Odéon l'exécution des magnifiques chœurs écrits par cet illustre compositeur pour l'*Antigone* de Sophocle, traduite par Meurice et Vacquerie. Cette tentative eut un heureux succès, non sur la masse du public, mais auprès des dilettanti de lettres et de musique auxquels surtout elle s'adressait; et Morel, qui s'y était dévoué avec zèle et intelligence, reçut à cette occasion de Mendelssohn, alors à Londres, une lettre des plus chaleureuses dans laquelle le célèbre compositeur remerciait notre concitoyen de toute la peine qu'il s'était donnée pour lui. — L'autographe en a été publié par M. Barbedette, en tête de l'excellente monographie qu'il a publiée dans le *Ménestrel* sur Félix Mendelssohn.

D'ailleurs, notre cher maître jouissait déjà de la considération qui s'attache à tout artiste sincère et de valeur: il était recherché comme tout honnête homme qui tient une plume et qui parle au public par la voix mille fois répétée d'un journal. Il s'était fait, aussi, des amitiés célèbres dans le monde des lettres et des arts: Rossini, Auber, Halevy, avaient pour lui une affectueuse estime; Berlioz était son ami particulier, et la correspondance intime du grand symphoniste français, récemment publiée par M. Daniel Bernard, ne contient pas moins de trente lettres adressées à Morel, qui témoignent de l'amitié, de la confiance qu'éprouvait cet illustre compositeur pour notre concitoyen. — Il est intéressant de constater ici cette amitié chaude et vive de Morel, si doux de caractère, et si scholastique de méthode, pour Berlioz, qui était un caractère aigri et âpre, et dont le génie novateur répudiait toutes les règles reçues. On ne peut voir là qu'une nouvelle preuve de l'affinité des contraires.

Enfin, Morel déjeunait une fois par semaine chez Meyerbeer, qui lui avait été fort reconnaissant d'une

Analyse critique du *Prophète*, publiée chez Michel Lévy en 1849.

Cette très remarquable étude nous montre sous un jour complet le talent de critique d'Auguste Morel : il y considérait les conditions dans lesquelles avait été écrite cette nouvelle partition de l'illustre et consciencieux compositeur, conditions qui ont nécessairement déterminé le caractère de l'œuvre et exercé sur la conception et le style du musicien, une influence toute puissante. Il énumérait les beautés sévères, fortes et hardies qui dominant d'une manière presque constante dans le *Prophète*, et il déclarait que Meyerbeer n'avait jamais poussé plus loin la grandeur de la conception, l'élevation de la pensée, la puissance et la solennité des effets.

Il est naturel que des travaux aussi importants que cette *Analyse critique* aient rapidement classé leur auteur parmi les plus sérieux de Paris. Les comptes-rendus de Morel dans la *Revue et Gazette des Théâtres*, sans avoir la même portée, sont, cependant, encore très remarquables ; j'ai eu la bonne fortune d'en avoir en main une série, que m'a fait tenir un de ses collaborateurs à ce journal, et j'ai pu constater la grande valeur de ces articles de critique musicale : Morel y analysait d'abord, dans un style clair et élégant, le sujet de la pièce, et c'est merveille de voir comment il débrouillait, par exemple, dès la première représentation, les libretti les plus compliqués des opéras-comiques de Scribe et d'Auber. Il détaillait ensuite la partition en vrai musicien auquel la science de la composition donne une compétence et une autorité incontestées. Avec un sens critique fort juste, il déclarait dès la première audition (février 1846), que les *Mousquetaires de la Reine* étaient un chef-d'œuvre qui aurait plus de 100 représentations ; — que Félicien David était un peintre de genre du plus grand talent, qui faisait de charmants tableaux de chevalet, mais qui

aurait peut-être de la peine à remplir une grande toile. — Mais, en même temps, il rendait hommage au génie puissant de Berlioz, et il écrivait, en décembre 1846, que la *Damnation de Faust*, incomprise de la masse du public, était une œuvre de premier ordre, pleine de sève et de vie, et il la plaçait au rang des plus hardies, des plus étonnantes et des plus pleines d'originalité et de puissance que l'art musical eût jamais produites.

Ces divers jugements ont été ratifiés, depuis, par l'opinion publique; mais vous reconnaîtrez, Messieurs, qu'il fallait beaucoup de probité artistique et une grande sûreté de coup d'œil pour les porter, — et avec autorité, — dès 1844 ou 1846; car, presque toujours, le public et même la généralité des connaisseurs se montrent rebelles aux novateurs, à ceux qui devancent leur époque; et Weber lui-même, après avoir entendu la symphonie en *la*, n'a-t-il pas dit que Beethoven n'était mûr, décidément, pour les petites maisons?

Il est triste, Messieurs, et peu honorable pour l'humanité de constater que les compositeurs de génie, surtout, ne soient jamais admis, acceptés, reconnus, que lorsque la mort les a terrassés, brisés, et les a, pour ainsi dire, rendus sacrés pour tous. Vivants, l'on semble trop redouter ces athlètes et on leur fait trop cruellement payer la gloire que leur prodiguera plus tard la postérité; mais, c'est quand ils ne sont plus, c'est quand l'homme a échappé à nos dédains, à nos petitesse d'esprit, à notre injustice, à nos partis pris, que l'artiste génial nous apparaît dans toute sa grandeur; et nous nous honorons alors de ses œuvres avec une candeur hypocrite, comme si nous ne les avions jamais dédaignées et reniées.

Et il en a toujours été ainsi: voyez le tableau de Glaize, *Le Piloni*, qui est au musée de Marseille. Sur cette vaste toile, défilent devant nous tous les novateurs, tous les inventeurs, tous les bienfaiteurs quand

même de l'humanité, tous les génies méconnus de leur vivant, mais universellement admirés après que la mort les a touchés de son aile. Et leur histoire est toujours la même :

On les persécute, on les tue ;

Sauf, après un lent examen,

A leur dresser une statue

Pour la gloire du genre humain !..

— Morel, vous l'avez vu, Messieurs, avait le sens artistique trop juste et il était trop honnête homme pour ne pas juger sainement la valeur et la portée d'un ouvrage, même de l'école la plus avancée ; et ses articles de critique musicale sont, à ce point de vue, fort intéressants encore aujourd'hui. — En outre, il détaillait en connaisseur le jeu des acteurs, leur science du chant et de la déclamation lyrique ; l'analyse du talent de M^{lle} Alboni, par exemple, est un modèle du genre, comme aussi, dans un autre ordre d'idées, le compte-rendu de *Pigeon volé, ou Flûte et Poirnard*, un drame lyrique de Castil-Blaze qui n'eut à Paris qu'une seule représentation, le 12 août 1843 ; Morel y maniait l'ironie d'une main légère, mais toujours avec ce tact parfait qui était la conséquence de sa nature distinguée.

Toute cette collection de la *Revue et la Gazette des Théâtres* est, d'ailleurs, très curieuse à consulter : on y trouve l'analyse de toutes les partitions qui ont vu le jour à l'Opéra, à l'Opéra-comique ou aux Italiens, depuis 1840 jusqu'à 1848, et c'est une série d'autant plus intéressante que, parmi tous ces ouvrages, il y en a beaucoup de totalement oubliés aujourd'hui, tels que *Carlina*, d'Ambroise Thomas, *Mina ou le Ménage à trois*, du même compositeur ; *Gastilbelza*, de Maillard ; le *Lazzarone ou Le Bien vient en dormant*, d'Halévy ; *Lambert Simnel*, de Monpou ; la *Barcarolle, ou l'Amour et la musique*, d'Auber ; *Gibby la Corne-*

musse, de Clapisson ; *le Trompette de M. le Prince*, de notre concitoyen Bazin, etc., etc.

A son mérite comme critique musical, Auguste Morel joignait un talent de compositeur sérieux et élevé, qui faisait concevoir les plus belles espérances pour sa carrière artistique : en 1848, à la veille de la Révolution de février, il donnait à l'Odéon ce que l'on a appelé plus tard une *Suite d'Orchestre*, c'est-à-dire divers morceaux symphoniques, destinés à accompagner le drame antique de Joseph Autran, *La Fille d'Eschyle*, comme Massenet, par exemple, a fait pour *Les Érynnies*, de Leconte de Lisle, et Bizet pour *l'Arlésienne*, de Daudet. — Il donna ensuite à la Porte Saint-Martin un Ballet en 3 actes, *l'Étoile du Marin*, qui fut exécuté l'année suivante à Marseille, et il écrivit une autre *Suite d'Orchestre* pour un drame intitulé *Rome*, mais qui dut, pour des raisons d'ordre supérieur, se transformer en *Connétable de Bourbon*, parce qu'il mettait en action des épisodes de la vie de Pie IX.

A côté de ces ouvrages importants, je dois parler de ces pièces détachées, mélodies fugitives mais d'une grande valeur dans leur cadre naturellement restreint, et qui, pour la plupart, furent données par Morel au *Monde Musical* ; d'autres furent publiées par Sylvain Saint-Étienne et par Bernard Latte, l'éditeur bien connu du Passage des Panoramas, à deux pas du Café Cardinal où Morel déjeunait tous les matins vers 10 heures, en même temps que Meyerbeer, dont votre confrère Eugène Lagier, qui se trouvait un jour avec Morel, traça rapidement un portrait au crayon, fort réussi. — C'était le jour de la première représentation du *Pardon de Ploermel*, et cette sorte d'improvisation offerte au maître par Morel, qui lui présenta Lagier, valut à celui-ci l'offre gracieuse d'un fauteuil pour cette illustre première à l'Opéra Comique.

C'est sur une table de ce même Café Cardinal que

Morel écrivit d'abondance la musique de *Rappelle-toi*, l'une de ses mélodies qui sont devenues le plus populaires. — Alfred de Musset venait de faire paraître cette poésie dans une revue à la mode lorsque Morel, qui y avait jeté les yeux par hasard, fut frappé de la profondeur du sentiment qui avait inspiré Musset, et il écrivit, tout d'un trait, cette mélodie si souvent chantée, depuis, dans les salons et dans les concerts, et qui recèle une mélancolie intense, une tristesse profonde, déterminée sûrement par un amour profond aussi, mais malheureux. En lisant ces strophes émues, son âme s'était entr'ouverte, et il s'en était exhalé cette mélodie si expressive, ce chant d'amour et de désespoir qui n'a pas encore vieilli et qui ne vieillira jamais, car les tristesses du cœur sont, hélas, de tous les temps. J'ai vu bien des larmes silencieuses couler à l'audition de cette belle inspiration qui vous prend, qui vous enlace, vous étreint, et dont les derniers accords semblent descendre dans les derniers replis d'une âme désolée. Et ici, l'on pourrait se demander si Morel n'a pas chanté les déceptions et les tristesses de son propre cœur. Mais je ne saurais, Messieurs, traiter un tel sujet : les natures d'élite comme celle de notre regretté ami ne se livrent pas aisément : elles replient sur elles mêmes leur cœur et leur âme, par une sorte de pudeur morale, — et comme les deux ailes d'un cygne, — pour nous cacher le plus profond de leur être. — Et d'ailleurs, Morel ne nous a-t-il pas laissé ses *Mélodies*? Il s'y est révélé tout entier, avec sa nature élégiaque et distinguée, à laquelle se prétaient surtout ces compositions très soignées qu'on a appelées ainsi plus tard, pour ne pas les confondre avec la banale *Romance* dont nos salons ont répété, de 1825 à 1850 les vulgaires échos. Il y fut tout à fait supérieur, et je dirai même qu'il a été le créateur, en France, de ce genre délicat et

élevé où, après lui, Félicien David, Reber, et de nos jours Gounod, Massé, Bizet, et autres compositeurs de premier ordre ont produit, comme Auguste Morel, de petits chefs d'œuvres d'expression et de sentiment. — Et vous n'ignorez pas, Messieurs, que votre Président, dont les compositions musicales honorent la jeune Ecole Française, a publié, lui aussi, un Recueil de Mélodies très personnelles et distinguées, par lesquelles il se rattache encore à Auguste Morel, dont il s'honore d'avoir été l'élève.

Mais si, aujourd'hui, le goût épuré des chanteurs recherche ce genre supérieur, il n'en était pas de même en 1837; et, pour apprécier quel mérite eut Morel à créer une forme toute nouvelle, de quelle personnalité remarquable il y fit preuve, il faut vous reporter à cette époque où la vogue était aux romances bourgeoises de Loisa Puget, aux petites histoires chantées de Paul Henrion et d'Étienne Arnaud, ou aux inspirations plus originales de Masini. Chacun de ces compositeurs à jet continu, faisait paraître, chaque année, un *Album* qui contenait généralement quelques productions d'un sentiment facile, mais dont la valeur harmonique était fort médiocre : la plupart n'étaient que des clichés en trois couplets que nous ne tolérerions plus aujourd'hui dans aucun salon, car c'était, en réalité, aussi banal comme musique que comme poésie.

Mais, le goût public ne réclamait pas autre chose; et c'est au point que Scudo lui-même, le critique le plus autorisé de l'époque, Scudo dont *Le fil de la Vierge* renferme, d'ailleurs, des fautes d'harmonie, se bornait, dans son *Histoire de la Romance*, à appeler Auguste Morel « un compositeur laborieux. » — C'était reconnaître d'une manière bien insuffisante l'effort tenté par notre cher maître pour relever le genre et le pousser vers des régions plus hautes.

D'ailleurs, les pièces d'Auguste Morel avaient une toute autre portée que les romances contemporaines :

la phrase musicale était plus travaillée, l'accompagnement lui-même avait sa valeur, et une très grande valeur, car il suivait le texte en modifiant les harmonies d'après la signification des paroles, sur lesquelles aussi il basait sa propre allure.

Ce sont ces qualités nouvelles qui firent tout d'abord apprécier ces *Mélodies* par les musiciens, les poètes et les artistes ; et aujourd'hui encore on chante, et toujours on aimera à chanter ou à entendre des inspirations telles que *Rappelle-toi*, dont je vous parlais tantôt ; *Le Retour*, qui est tout à fait dans la manière de Schubert ; *le Sonnet sur la mort d'une amie*, si archaïque par la forme et le sentiment ; *le Spectre de la Rose*, élégie passionnée ; *Si vous n'avez rien à me dire*, charmant pastel d'une délicieuse expression ; *Le fils du Corse*, un vrai drame en trois strophes, qui fut un des succès du baryton Géraldy. — Je ne puis les citer toutes, car Morel écrivit, de 1836 à 1850, sur des paroles d'Alfred de Musset, de Lamartine, du comte Eugène de Lonlay, de Théophile Gautier, d'Édouard Thierry, une soixantaine de mélodies ou de scènes, toutes remarquables par la distinction de l'idée et les détails ciselés de l'harmonie.

Certes, si l'on compare la veine d'Auguste Morel en ce genre, à la merveilleuse fécondité de Schubert, on ne la trouve pas très abondante ; mais, pour être relativement peu nombreuses, ses *Mélodies* n'en portent pas moins le cachet de sa personnalité, la marque d'un talent mélancolique et passionné. Avec l'élégance qui séduit, la largeur mélodique qui les caractérise, et la passion, parfois, qui vous saisit invinciblement, les *Mélodies* d'Auguste Morel possèdent encore cette profondeur intense de sentiment que tous les compositeurs ne savent pas rendre au même degré. C'est donc par ses *Mélodies*, aussi bien que par ses œuvres pour musique de chambre, dont je vous parlerai bientôt, que le nom d'Auguste Morel restera parmi ceux des compositeurs français les plus personnels.

— Ainsi, vous venez de voir, Messieurs, qu'Auguste Morel s'était rapidement fait à Paris sa place ; non, certes, qu'il eût ce qu'on appelle « de l'entregent », mais, comme malgré lui, malgré sa modestie native et par la force seule de son mérite puisque, critique autorisé, il était compositeur aussi et s'exerçait avec succès dans tous les genres : Musique de chambre. — Suites d'orchestre. — Ballet. — Mélodies. — Et il désirait encore se faire connaître comme compositeur dramatique.

Il y eût réussi, mieux qu'il ne le fit plus tard en province, car la voie lui était facile grâce à la situation honorable et agréable qu'il occupait dans le monde artistique, et qui n'eût fait que s'accroître. Avec le temps, Auguste Morel serait certainement entré à l'Institut comme nos autres concitoyens Reyer ou Bazin, si des considérations de famille ne l'avaient décidé à revenir se fixer à Marseille.

Vauvenargues n'a-t-il pas dit que les feux de l'aurore ne sont pas aussi doux que les premiers regards de la gloire ?... — Morel eut cependant le courage de s'arracher à ces premiers rayons, et sa résolution nous montre combien, dans cette nature d'élite, les dons du cœur égalaient ceux de l'esprit. Morel avait toujours eu pour sa mère une vive tendresse, et sa piété filiale ne put résister à l'appel que lui adressa cette mère vénérée, après la mort d'une fille aussi belle que vertueuse et charitable, dont les pauvres du quartier de la Mission de France n'ont pas perdu le souvenir.

Morel savait bien, cependant, que revenir à Marseille à ce moment, c'était presque briser sa carrière : il sentait parfaitement que, s'éloigner du foyer parisien, des exemples féconds, des amitiés influentes, c'était peut-être perdre son avenir, — mais il n'hésita pas, car il avait pour ceux qu'il aimait, et en première ligne pour sa mère, cette abnégation spontanée, entière, que seuls connaissent les grands cœurs.

Il revint donc passer de nouveau une grande partie de sa vie à Marseille; et, dans ce généreux renoncement, il trouva du moins le moyen d'être utile à sa ville natale comme à l'art musical. Lorsque M. Barsotti résigna, en octobre 1852, ses fonctions de directeur de notre Conservatoire de musique — qu'il avait créé en 1821 et dirigé pendant plus de trente ans avec dévouement et intelligence, — le Conseil Municipal d'alors s'empressa de proposer Auguste Morel au gouvernement qui, d'après le règlement des Succursales, nomme le directeur et le rétribue lui-même, à la décharge des municipalités.

Le choix ne pouvait être plus heureux pour l'avenir même de l'art musical dont le Conservatoire est le foyer naturel à Marseille. En effet, Messieurs, c'est là que sont abordées toutes les parties de l'enseignement musical; c'est du Conservatoire que sortent les lauréats qui peuplent nos orchestres, brillent sur nos scènes lyriques, à Paris comme à l'étranger; c'est là enfin que se forme cette armée de professeurs chargés de répandre dans notre milieu musical les bonnes traditions et les vrais principes.

Et Auguste Morel était éminemment apte à diriger un Établissement de ce genre : il avait un savoir étendu et profond, des vues élevées sur l'art comme sur toutes choses; compositeur de mérite, il connaissait l'étendue et le caractère de tous les instruments en usage; il savait diriger un orchestre; les chefs-d'œuvre classiques lui étaient familiers; il savait, au plus haut degré, écrire et rédiger; il avait enfin la compétence et l'autorité voulues pour contrôler les classes, et présider les jurys d'examen et de concours.

On ne se rend pas assez compte de toutes les qualités morales, de la grande valeur technique, de la droiture du jugement ni de l'abnégation nécessaires à celui qui dirige un enseignement quelconque. Et combien y en a-t-il qui, croyant posséder toutes les apti-

tudes exigées, manquent des plus essentielles? — Bien souvent, aussi, l'on rencontre à la tête d'une École des esprits amoureux des expériences, des idées nouvelles, de l'originalité, du paradoxe même, — et ce n'était heureusement pas là le défaut de notre cher Morel dont la clairvoyance sûre, le sens toujours droit, les conseils et les encouragements judicieux ont fait réussir plus d'une vocation artistique dans notre ville : c'est sous sa Direction qu'ont obtenu des premiers prix à notre Conservatoire de Marseille, et sont ensuite allés débiter à Paris, des artistes remarquables tels que les basses David et Boudouresque, de l'Opéra; Pujol, l'excellent pensionnaire du Gymnase; Maurel, le baryton européen, l'heureux émule de Faure; M^{lle} Castellán, 1^{er} prix de violon au Conservatoire de Paris; M^{lle} Ferrari, M^{lle} Taravant, M. Auzende, 1^{er} prix de piano au même Conservatoire National; M. Cabassol, 1^{er} prix de violoncelle, et beaucoup d'autres qui ont commencé au Conservatoire de Marseille leurs études musicales, pour parcourir plus tard une carrière honorable et qui n'a pas été sans éclat.

Grâces au concours d'une municipalité intelligente qui avait pleine confiance dans son mérite et son désir de bien faire, grâce à la collaboration de professeurs habiles, d'artistes de grande valeur tels que le regretté Martin, dont la classe de solfège (demoiselles) a été pendant plus de trente ans la plus forte qu'on ait eue en France; Lauret, flûtiste au talent pur et distingué; Bénédit, qui fut un des vôtres, Messieurs, et dont vous vous rappelez le mérite comme professeur de chant et de déclamation — Bignon, professeur d'harmonie — Millont, qui apportait au Conservatoire les traditions de la grande École française du violon, que lui avait transmises Baillot — Thurner, notre éminent pianiste compositeur, — M^{lle} Pérez de Brambilla, qui continue aujourd'hui à Paris ses succès dans l'enseignement du piano, — Audran, père, l'ancien ténor de l'Opéra comique, — Bertolotti et surtout Tolbecque, profes-

seurs de violoncelle, — grâce à tous ces talents et à d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, Morel put obtenir des résultats comme on en voit rarement en Province, et l'on peut dire que les 21 années de sa Direction ont été pour notre Conservatoire la période la plus brillante de cet Établissement : tous les rapports des inspecteurs du Conservatoire de Paris, qui ont été successivement MM. Batton, Ambroise Thomas et Reyer, affirmaient la supériorité du Conservatoire de Marseille sur toutes les autres succursales en France, et bien des villes musicales de l'Étranger nous en enviaient la bonne renommée.

C'est à cette époque, Messieurs, que votre Compagnie ouvrit ses rangs à l'homme de mérite qui rendait à l'art de la musique, dans notre ville, des services incontestables ; et c'est le 22 mai 1853 qu'Auguste Morel fut reçu en séance publique. — Le sujet même de son discours de réception trahissait ses préoccupations constantes : Morel vous parla « *De la décentralisation, de la condition présente et de l'avenir de l'art musical à Marseille.* »

Pour mettre en pratique les idées qu'il avait développées devant vous, Messieurs, Morel déploya une activité incessante : il élargit considérablement le cercle des études à notre Conservatoire, il dédoubla les classes de solfège, augmenta le nombre de celles de piano, développa les classes de violon et de violoncelle ; il obtint, enfin, de la Municipalité, de nouveaux sacrifices pour subvenir à la création des classes de flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette et contre-basse, instruments précieux pour la formation des orchestres, mais qui étaient trop délaissés alors, et l'on peut dire que la création de ces diverses classes d'instruments a été l'un des grands bienfaits de la direction Morel.

Au point de vue didactique aussi, cette Direction fut sage, intelligente et féconde : Morel avait introduit au Conservatoire le système d'enseignement suivi au

Conservatoire de Paris, et il en défendit toujours avec conviction les moindres détails. Il sut aussi résister avec énergie aux assauts répétés d'un novateur contre lequel il fut obligé de soutenir, vers 1860, une polémique assez vive : Aimé Paris, l'inventeur de la musique chiffrée, parcourait alors la France en propagateur du nouveau système, et cet entêté Breton ne reculait ni devant la violence, ni même devant l'injure, lorsqu'il s'agissait de contredire les détracteurs de l'École Galin-Paris-Chevé. — Je me souviens qu'Aimé Paris fut assez impertinent pour mettre en guise d'épigramme sur une de ses lettres fulminantes ces mots : *Castigat ridendo Morel*. — Mais cette outrecuidance fut relevée comme elle devait l'être par notre cher et vénéré Directeur, qui savait aiguïser sa plume quand il le fallait, et qui n'eut pas de peine à remettre à sa place et réduire au silence ce singulier apôtre d'un système généralement condamné.

D'ailleurs, l'instruction solide et brillante qu'il avait reçue au Lycée de Marseille permettait à Morel d'adresser soit au Maire, soit au Préfet, sur la marche des études comme sur les besoins du Conservatoire, des rapports qui n'étaient pas moins remarquables par leur forme littéraire que par la justesse des vues et le sens pratique des choses de l'art. Durant une dizaine d'années que j'ai passées à côté de lui comme secrétaire du Conservatoire, Succursale de Paris, je l'ai vu de près, dirigeant tout, faisant tout, sans ostentation comme sans embarras, et, avec sa grande bonté d'âme, trouvant que j'avais le travail extraordinairement facile alors qu'il ne me laissait presque rien à faire. — Dans tous les détails de sa Direction, il apportait un grand tact, que l'on prenait pour de la faiblesse ; mais c'est surtout quand il n'y a plus été, que l'on a vu combien ce tact, ou cette prétendue faiblesse, cachait de sens pratique et avait été utile aux intérêts de l'art.

— Auguste Morel aurait ainsi continué, de longues années encore, cette mission féconde pour l'art musical à Marseille, si, en 1873, une Municipalité nouvelle n'avait pris une décision bien regrettable — et bien inattendue, — en supprimant la Succursale et en réduisant notre Conservatoire au rang de simple École Communale.

J'ai longtemps protesté, et toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, contre une mesure aussi funeste et qui, en lésant Morel dans sa considération, blessait le sentiment public à Marseille. Je crois bien qu'il n'a jamais été pris, dans notre ville, une mesure aussi anti-artistique, à moins que l'on ne remonte à 1793, à l'époque où la belle salle de concerts que nos pères avaient édiée en 1765 sur une partie de la place Royale, fut démolie par ordre des Délégués de la Convention parce qu'on y avait tenu des assemblées réactionnaires....

Il en est toujours ainsi, hélas, aux époques de trouble et de bouleversement. — Mais j'ai, d'ailleurs, trop souvent discuté, dans ces dix dernières années, cette organisation nouvelle de notre Conservatoire de Musique, pour qu'il y ait lieu d'y revenir aujourd'hui. Permettez-moi seulement de vous rappeler, Messieurs, que l'existence de cette institution devrait être assurée, par son objet même, contre toute aventure dont la politique serait le mobile. — Bien des villes apprécient l'avantage qu'offre, pour la bonne marche des études, une Succursale du Conservatoire de Paris, et c'est sur les instances de leurs Municipalités que les Écoles de musique de Toulouse et de Lille furent créées Succursales par une ordonnance Royale du 20 mai 1826. — D'autres ordonnances Royales donnèrent, en 1841, le même rang aux Écoles de Marseille et de Metz ; et enfin, il y a cinq ou six ans le Conseil municipal de Lyon, et tout actuellement celui d'Avignon, n'ont-ils pas demandé au gouvernement de la République la même faveur ?

D'ailleurs, on se demande vraiment quels sont les inconvénients que peut offrir notre Conservatoire de musique à être Succursale du Conservatoire National de Paris : serait-ce que, le Directeur étant nommé par le Ministre et les Professeurs par le Préfet, il y a plus de garanties pour un bon choix, puisque l'on choisit de plus haut et à l'abri des intrigues locales et des médiocrités remuantes ? Serait-ce parce que, le Directeur étant rétribué par le Gouvernement, il en résulte une économie pour la Ville ? Serait-ce encore parce que la visite annuelle d'un membre de l'Institut, Inspecteur des succursales du Conservatoire National, stimule considérablement les élèves et les professeurs eux-mêmes, et penserait-on les stimuler davantage par la visite d'un membre quelconque du Conseil Municipal qui peut être plein de bonne volonté, mais ne pas connaître une note de musique ? Serait-ce enfin parce que les premiers prix des succursales sont admis de droit au volontariat d'un an, comme les bacheliers ès-lettres ou ès-sciences, afin de n'interrompre que le moins possible leurs études spéciales, et ne pas entraver leur carrière artistique ?

Avec l'École purement municipale, ces divers avantages n'existent plus ; aussi, lorsqu'on veut discuter froidement les choses, et sans parti pris, on ne comprend pas qu'une municipalité veuille s'en priver, à moins que les intérêts du public soient son moindre souci.

Quoiqu'il en soit, la Succursale du Conservatoire National étant supprimée à Marseille, en 1873, le mandat qu'Auguste Morel tenait du Gouvernement devenait sans objet ; et notre regretté Directeur, qui avait supporté cette injustice avec une grande dignité de caractère, retourna pendant l'été de 1875 se fixer à Paris, où nous le suivrons tout à l'heure.

— Je veux auparavant vous parler, Messieurs, des compositions qu'Auguste Morel écrivit ou publia pendant son séjour à Marseille et qui, en dehors de nou-

velles *Mélodies* toujours dignes de leurs aînées, comprennent diverses *Ouvertures* pour grand orchestre, des cantates, des chœurs, un grand opéra en quatre actes, *Le Jugement de Dieu*, qui fut représenté à Marseille le 7 mars 1860 sous la Direction Letellier, et plus tard à Rouen avec Marie Sasse pour principale interprète. Bien que ce fut là une œuvre de jeunesse où l'influence de l'école italienne se faisait encore sentir, le succès du *Jugement de Dieu* retentit jusqu'à Paris où l'opéra de Morel eut l'honneur de plusieurs feuilletons très flatteurs, notamment dans *l'Union* et dans les *Débats*.

Dans cette même période, Morel composa aussi divers *Motets* pour la Messe votive du Sacré-Cœur, à laquelle la Municipalité Marseillaise s'honorait encore d'assister en renouvelant, chaque année, le vœu de 1720. — Il publia aussi un grand chœur, *l'Hymne des Travailleurs et des Soldats*, sur des paroles de Méry, qui fut chanté sous sa direction par plus de 2,000 voix et accompagné par huit musiques militaires au Château Borély, lors du grand Festival donné à l'occasion du Concours Régional de 1861. — Il écrivit enfin pour le Conservatoire de nombreuses pièces pour le piano, pour le violon, le violoncelle et les diverses classes d'instruments à vent; et des solfèges, surtout, qui furent très remarqués, puisqu'on a même exprimé plusieurs fois le regret que l'auteur ne les ait pas réunis en volume, comme l'avait fait Cherubini pour le Conservatoire de Paris.

— Mais j'ai hâte de vous entretenir, Messieurs, des œuvres d'Auguste Morel pour musique de chambre, genre dans lequel il a fait preuve d'une vraie personnalité; et c'est par ses quatuors, quintetto et trio, aussi bien que par ses *Mélodies* si colorées et si connues, qu'il a pris une place tout à fait distinguée dans l'histoire musicale de notre pays.

Nous avons vu, dans la première période de sa vie,

par quelle remarquable faculté de concentration Morel était parvenu à se rendre compte à lui-même des accords qui le frappaient, et c'est ainsi que, à peine âgé de 21 ans, il avait écrit, en 1830, son premier quatuor en *si min.* pour deux violons, alto et basse.

Plus tard, en 1847, et dans une visite qu'il vint faire à sa famille, il écrivit un second quatuor, en *fa nat. min.* et c'est encore à Marseille, quand il fut à la tête de notre Conservatoire, qu'il publia, de 1852 à 1871, ses autres productions dans ce genre élevé et difficile, qui s'adresse à la fois à l'esprit et au cœur de chacun suivant son degré d'instruction ou de sensibilité ; mais, genre supérieur où il n'y a pas de *remplissage*, où il n'y a pas une note qui n'ait sa raison d'être, et où les interprètes doivent *payer comptant* ; genre, par suite, difficile aussi au point de vue de l'exécution, et que je comparerai volontiers au dessin, qui produit par la ligne seule l'expression du sentiment cherché par le peintre ; ou encore, à la sculpture, genre dans lequel il ne suffit pas d'avoir un plan bien arrêté, mais qui, en exigeant aussi la pureté du dessin et le choix de la forme, ne permet pas de retouche : un coup de ciseau malheureux sur le marbre, ne peut plus se reprendre. — Et encore, de même que la sculpture, avec la teinte uniforme du marbre ou du bronze, doit se passer du prestige des couleurs, de la magie des tons qui scintillent, de l'intelligente opposition des ombres et de la lumière, de même la musique de chambre n'a pas la ressource du coloris de l'orchestre, des timbres variés des divers instruments. L'une et l'autre, enfin, n'ont que la valeur de l'idée et le fini de l'exécution. — Et c'est pourquoi la musique de chambre ne s'adresse qu'à un petit nombre de connaisseurs ; mais elle éveille en eux tout un ordre d'idées et de sentiments élevés.

« Tout homme, — a dit M. Renan, — qui ne sait
« pas se contenter de l'approbation d'un petit nombre,

« ne fera jamais rien que de superficiel. » — Aussi, Morel qui était ennemi du bruit, de la réclame, et qui, toute sa vie, a fait de l'art uniquement pour l'art, était-il particulièrement doué pour ce genre de composition qui ne s'adresse pas à la foule, et qui n'a eu que très peu de représentants dans notre pays.

L'œuvre d'Auguste Morel pour musique de chambre se compose du 1^{er} quatuor en *si min.* dédié à M. le baron d'Anthoine de Saint-Joseph; — du second, en *fa nat. min.* dédié à J. Lecourt, qui apportait dans l'art musical la même vigueur d'esprit que dans ses luttes au barreau de notre ville. — Le 3^{me}, en *mi nat. maj.* est dédié à M. J. de Rémusat qui, sous l'anagramme de Staumer, s'est exercé aussi avec succès dans ce genre difficile, après avoir publié vers 1832, dans la *Gazette du Midi*, d'excellents articles de critique musicale. — Le 4^{me} quatuor d'Auguste Morel, en *si bém. maj.* est dédié à Millont, le fondateur à Marseille d'une société de quatuors qui a duré 31 ans, c'est-à-dire beaucoup plus longtemps qu'aucune autre de ce genre en Europe, et que nous ne voulons pas croire licenciée à tout jamais. — Enfin, le 5^{me} quatuor, en *ré nat. min.* est dédié à Sivori, qui l'a exécuté très souvent à Paris avec beaucoup de succès, de même que le 3^{me} qu'il affectionnait particulièrement. — Morel a écrit encore un excellent quintetto en *la nat. maj.* qu'il a dédié à son frère Louis, et un trio en *fa dièse min.* pour piano, violon et violoncelle, qui a eu la bonne fortune d'être souvent interprété par des artistes de premier ordre tels que notre éminent pianiste Th. Thurner aîné, à qui il est dédié, M^{me} Ratisbonne, (M^{lle} Octavie Caussemille,) Th. Ritter et autres grands pianistes.

Ces diverses compositions sont remarquables par l'élevation des idées, la finesse, l'imagination et l'esprit qui se montre dans les ingénieux développements, par la facture savante et par la largeur de la mélodie, dont le type me paraît être l'*andante* de son quintetto en *la*. Cette page, qui reflète une si grande pureté d'idéal, a

été exécutée plusieurs fois à Paris par tous les instruments à cordes de l'excellent orchestre Colonne, au Châtelet, où j'ai eu le bonheur de l'entendre bisser par un public enthousiaste et ému. C'est vraiment là une inspiration d'un grand style et d'une réelle beauté qui a figuré aussi sur les programmes de nos Concerts Populaires Classiques, et qui devra y être maintenue.

— Par une heureuse coïncidence, cet *Andante* figure sur le programme du concert d'aujourd'hui, et vous pourrez tantôt, Messieurs, en allant entendre la pensée même du maître, vous convaincre que je n'ai pas exagéré les qualités de son talent si élevé.

La grande valeur de ces compositions attirait naturellement sur leur auteur l'attention des hommes spéciaux et du Gouvernement, qui savait reconnaître le mérite de ceux même qui n'étaient pas ouvertement avec lui : Chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1862, Auguste Morel recut les palmes académiques en 1876, et l'Institut lui décerna jusqu'à trois reprises le prix Chartier, fondé pour récompenser la meilleure œuvre de musique de chambre. — Il est intéressant de rappeler à ce sujet que, le premier de tous les musiciens français, Auguste Morel sut mériter si souvent ce prix spécial, à peu près comme Augustin Thierry a vu se perpétuer pour lui le prix Gobert, à l'occasion de ses remarquables travaux sur l'Histoire de France; et ce succès si honorable pour notre concitoyen fut constaté dans un discours à la distribution des prix du Conservatoire, par l'un des vôtres, Messieurs, par M. de Jessé-Charleval, alors que, maire de Marseille en 1877, il sut faire rendre justice par la Commission municipale à ce citoyen qui avait fait tant d'honneur à sa ville natale; et c'est à M. de Jessé-Charleval, ainsi qu'à M. Eugène Rostand, alors adjoint délégué aux Beaux-Arts, que Morel dut de voir liquider enfin sa pension de retraite, comme ancien Directeur de notre Conservatoire.

Les diverses distinctions que je viens de rappeler

étaient légitimement dues à notre cher concitoyen dont le talent si français de quartettiste réunissait la profondeur, l'esprit et le charme qui sont les qualités essentielles des diverses écoles. Plus classique que Dancla, plus expressif qu'Onslow, plus distingué qu'Adolphe Blanc, on peut affirmer qu'Auguste Morel est le seul, parmi les quartettistes français que nous puissions opposer aux Allemands, qui reconnaissent, eux aussi, d'ailleurs, son haut mérite en l'appelant le « Morel des quatuors ». Et nous avons eu, en France, la satisfaction de voir le *Nouveau Journal de musique* ("New Zeitschrifts für musik" de Leipsig, n° 80 p. 211) rendre hommage aux qualités de ses savantes compositions où, disait-il, l'idée mélodique est toujours claire et les ressources du contre-point employées toujours avec mesure et jugement. — Depuis le couronnement de ses œuvres par l'Institut, Auguste Morel n'aura certainement pas éprouvé de plus vive ni de plus douce satisfaction que de se voir apprécier et louer par un de ces journaux d'Outre-Rhin si savamment écrits et qui, soixante ans auparavant, signalaient à l'admiration des contemporains les œuvres immortelles de Hummel et de Beethoven.

— Mais, des idées qui se prêtaient plus au développement de l'orchestre, et qui appelaient même ses ressources, se pressaient dans la tête de Morel ; et il leur donna l'essor en écrivant, en 1873, une première symphonie en *ut mineur* qui fut exécutée le 31 mars 1874 à Marseille, au Cercle Artistique, où Morel reçut l'ovation la plus éclatante, la plus enthousiaste, à laquelle j'aie jamais assisté : la salle entière l'acclamait, et l'on était monté sur les banquettes pour mieux le voir quand on l'amena, comme de force, sur l'estrade pour recevoir l'hommage d'une manifestation aussi sympathique. — Plus tard, il commença une deuxième symphonie (en *ré*), dont le premier temps fut donné l'année suivante au Cercle Artistique également, mais qui est restée inachevée.

Ces œuvres, d'une large envergure, sont remarquables par la noblesse de la pensée et par l'ampleur des développements. Comme ses quatuors, Morel les avait conçues dans leur entier avant de les écrire, car il procédait à la manière des grands maîtres, notamment comme Beethoven, en ce sens qu'il établissait dans sa tête tout ce qu'il voulait écrire, de sorte que l'œuvre était composée tout entière avant d'être tracée sur le papier réglé. — C'était là une merveilleuse faculté.

Quant à l'orchestration de ses symphonies, Morel ne se servait que de l'ancien orchestre classique, bien différent en cela des compositeurs actuels qui chargent tant qu'ils peuvent leur orchestre; et il en différait aussi, d'ailleurs, par la clarté, la carrure de sa phrase musicale, et par l'horreur du convenu autant que de l'imitation Wagnérienne : il blâmait la nouvelle École Française de ce qu'elle lâchait la proie pour l'ombre en faisant fi de la mélodie, et se préoccupant avant tout de la forme, ce qui lui enlève toute personnalité.

Car aujourd'hui, Messieurs, on cherche à faire en musique du Wagner, comme en peinture, on fait du Corot; et tous les compositeurs, à peu près, s'étudient à produire les mêmes effets; par suite, ils arrivent à une telle ressemblance de procédés que l'on comprend ce musicien de l'orchestre de Colonne, à Paris, à qui l'on demandait un jour ce qu'il venait de répéter, et qui répondait naïvement: « Ma foi, je
« n'en sais trop rien : nous avons essayé trois ou
« quatre compositions; ou peut être bien, est ce là
« même que nous avons répétée à trois reprises con-
« sécutives.... Je ne saurais le dire : tous ces nou-
« veaux compositeurs sont des cadavres recouverts
« des mêmes riches haillons. — Nous ne sommes
« plus très curieux : c'est toujours la même chose....
« — Mais, le jour de l'exécution, il y a heureuse-
« ment des programmes qui aident l'auditoire à
« ne pas confondre ! »

La boutade de ce vieux musicien est sans doute exagérée dans sa forme, mais elle ne surprend pas si l'on songe à la pauvreté de notre temps qui abonde en ouvriers habiles, en maîtres ciseleurs, mais qui offre trop peu de grands artistes. — Et l'on a dit avec raison que les époques de décadence sont celles où les détails et la forme sont plus soignés que le fond.

Morel eut souvent l'occasion de constater cette situation critique de l'art musical lorsque, après la suppression de la Succursale du Conservatoire National à Marseille, il suivit à Paris son frère et son neveu qui avaient quitté La Réunion, où ils occupaient une place brillante dans le barreau, pour rentrer en France où les rappelaient leurs liens de famille. — Morel, qu'un affaiblissement graduel de la vue rendait presque aveugle, trouva en son neveu un guide dévoué dont l'esprit cultivé et primesautier lui rendait très intéressantes ses excursions dans le monde musical à Paris. Il assistait à toutes les premières et à tous les concerts importants. Il en rendait compte dans le *Menestrel* et, là encore, à trente ans de distance, il retrouva l'autorité que son mérite lui avait fait acquérir durant son premier séjour à Paris. On jouait souvent de sa musique dans des concerts privés ou publics, et l'on n'a pas oublié l'enthousiasme avec lequel, dans la salle Pleyel, on accueillait l'*Adagio* de son quatuor en *mi*, si admirablement interprété par M^{lle} Tayau qu'elle avait peine à arriver jusqu'à la fin, tant étaient profondes l'émotion de cette grande artiste et celle du public; — ni l'entrain avec lequel on faisait toujours bisser l'*Intermezzo* du même quatuor, quand c'était Sivori qui tenait le premier violon.

C'étaient là pour Auguste Morel, de vives satisfactions d'amour propre que nous partageons, de loin, avec lui, et tout nous portait à croire qu'un brillant couronnement serait réservé à la carrière artistique de notre célèbre concitoyen : car, bien qu'il n'eût fait aucune démarche, son nom avait figuré déjà, — je le

sais pertinemment, — dans un des derniers votes qui avaient eu lieu à l'Institut pour la nomination d'un membre dans la section des Beaux-Arts. — Enfin, nous le savions estimé, honoré, recherché par tous ceux qui avaient pu apprécier sa son érudition, sa valeur, le charme et la sûreté de ses relations; il comptait parmi ses amis Heugel, l'habile éditeur; Stephen Heller, M^{me} Viardot, Reyer, Ambroise Thomas, Gounod, et d'autres moins célèbres mais auxquels nous devons conserver une gratitude profonde; car leur affection dévouée lui fut précieuse lorsque la nécessité d'une carrière à suivre eut ramené à la Réunion son neveu, nommé juge au Tribunal civil de Saint-Denis; et son frère, qui y rentrait aussi.

Grâces à ces amis dévoués, Morel ne se sentit pas isolé dans ce vaste Paris, rendu plus vaste encore et plus vide par la cécité presque complète qui était venue attrister sa vieillesse. — Cependant, il se décida à se faire opérer de cataracte par un très habile spécialiste, le docteur Galezowski, gendre de Tamberlick. — L'opération réussit et je suis heureux, pour Morel comme pour l'opérateur, de vous apprendre, Messieurs, que, malgré ses instances, Morel ne pût en faire accepter le prix au célèbre praticien qui s'honorait de pouvoir témoigner ainsi à ce client exceptionnel, son affectueuse admiration pour son talent et son caractère.

Car, Messieurs, à la dignité de sa vie, Auguste Morel ajoutait le charme exquis d'une nature d'élite, dont la bonté et la délicatesse étaient les traits caractéristiques. Dévoué à ses amis, ingénieux à leur rendre services ou à leur être agréable, toujours confus des égards qu'on avait pour lui, plein de reconnaissance pour la sympathie qu'il inspirait comme pour l'affection qu'on ne pouvait s'empêcher de lui témoigner dès qu'on le connaissait, il a été un modèle de dévouement et d'abnégation pour les siens et de relations

sûres pour ses amis, et nous l'avons vu n'opposer aux coups du sort que la douceur, la patience et une résignation incomparable.

C'est cet ensemble de qualités morales réunies chez lui à un si haut degré, qui a rendu plus douloureuse encore la perte que nous avons faite quand une pleurésie nous l'enleva, presque subitement, au printemps de 1880. — J'arrivais en ce moment à Paris : nous nous faisons une fête, moi et les miens, de le revoir, de passer un mois près de lui, de jouir de ce bon cœur toujours si loyalement ouvert, de cette intelligence sereine, de cette affection paternelle qu'il nous portait depuis si longtemps... Mais, le destin a de ces coups rigoureux : nous le perdîmes en trois jours, sans préparation, sans agonie, sans rien qui pût nous faire prévoir une telle catastrophe ; et n'ayant que l'amère consolation d'avoir été, du moins, auprès de lui, au moment de l'adieu suprême, et de l'avoir vu recevoir les secours de notre sublime religion, dans les dernières lueurs de sa belle intelligence. Un peu hésitant sur les mystères de l'au-delà, Morel, — vous l'avez vu, Messieurs, — avait toutes les vertus qui font le chrétien ; et Dieu, qui voit tout et tient compte de tout, lui aura donné, je n'en doute pas, la récompense réservée à ceux qui, comme lui, ont su souffrir en n'ayant dans leur âme que des pensées hautes et de nobles aspirations.

Ses funérailles où, avec quelques amis dévoués, j'eus l'honneur de représenter sa famille absente, furent simples et dignes. Une foule d'artistes des plus éminents de Paris accompagnèrent sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière de Saint-Ouen, d'où elle fut ramenée peu de temps après à Marseille pour être déposée dans le tombeau de sa famille. — Et à ce dernier hommage, tous les journaux de Paris, les *Débats* en tête, en ajoutèrent un autre en payant un légitime tribut à la mémoire de cet homme de bien, de cet artiste sincère ; quant à Marseille, les journaux

même qui avaient le plus applaudi à la suppression de la Succursale du Conservatoire, se plaignirent à cette occasion, — en rappelant les éminents services d'Auguste Morel, — de l'état lamentable où était tombée, après lui, notre École de musique.

C'était la réparation qui commençait : une souscription à laquelle s'associèrent tous les amis, tant Parisiens que Marseillais, du regretté compositeur et qui fut rapidement couverte, permit d'acquérir son buste, d'une ressemblance si parfaite, que l'on avait remarqué au Salon de la même année, et dans lequel l'habile sculpteur Godin a su faire revivre avec un rare bonheur d'exécution ses traits pleins de bonté et son regard comme perdu à la recherche des mélodies qui chantaient en son cœur. — Notre Cercle Artistique, qui avait tenu à s'inscrire en tête de la liste, recut plus tard le précieux dépôt de ce buste, coulé en bronze par Barbedienne, et, l'année suivante, en décembre 1882, il consacrait son centième concert à la mémoire d'Auguste Morel, en faisant exécuter par l'orchestre des Concerts Populaires Classiques, sous la direction de M. S. Reynaud, les fragments les plus remarquables de ses œuvres diverses.

Le premier temps et le *Scherzo* de la symphonie en *ut min.* produisirent un grand effet, autant par la couleur de l'*Allegro*, qui répondait bien au sentiment éveillé dans tous les cœurs par cette solennité, que par la verve et le charme du *Scherzo* qui électrisa l'auditoire. — M. de Lombardon-Montézan chanta *Le fils du Corse* avec un sentiment profond et une expression saisissante. — Notre grand pianiste Thurner interpréta, avec MM. Millont et Casella, l'*Andante* suave et le *Scherzo* si original du trio en *fa, dièse min.* et, après l'*Andante* du quintetto en *la*, rendu avec une rare perfection par tous les instruments à cordes, le buste, apporté sur l'estrade et entouré de la Commission de musique et de la Commission administrative

du Cercle, fut couronné par M^{lle} Christy, ancien premier prix du Conservatoire, dont l'harmonieuse déclamation fit doublement applaudir une pièce de vers de votre confrère Eugène Rostand. On ne pouvait mieux graver que par ces vers émus la tête méditative et douce d'Auguste Morel, ni son cœur si dévoué à ses amis, si ouvert à toutes les plus hautes aspirations de l'art. — L'élégant traducteur de Catulle, couronné par l'Institut, s'était inspiré, là encore, de son poète favori qui avait chanté, lui aussi, les douceurs et les regrets de l'amitié; *Atque olim missas flemus amicitias.* (Cat XCVI). « Les pleurs que nous donnons aux amitiés perdues... » et la salle entière s'associa à ce souvenir donné à notre maître regretté par le frère de son élève de prédilection, devenu aujourd'hui un maître à son tour.

— Et maintenant que je vous ai raconté, Messieurs, cette existence si remplie, si utile et si dignement vécue, maintenant que je vous ai rappelé les rares qualités de ce talent si pur, si élevé, vous penserez sans doute, comme moi, que j'avais raison de me croire trop peu de titres à succéder, dans votre Compagnie, à un membre aussi considéré. — Je pourrais donc terminer mon premier discours devant vous par un hommage au moins à la Musique, pour laquelle on a toujours eu dans ma famille un culte qui me vaut aujourd'hui ce grand honneur, pour la Musique qui charme, qui console, qui est la grande enchantresse de la vie, et dans laquelle votre regretté confrère a trouvé une compensation à bien des peines morales. Mais je préfère ne pas sortir de mon sujet, si sympathique à un auditoire marseillais, et terminer par lui encore, en formulant le vœu que la Ville de Marseille, qui a reçu d'Auguste Morel tant de preuves d'attachement et de dévouement, le paie enfin de retour, ne serait-ce qu'en donnant le nom de ce compositeur à l'une des rues qui avoisi-

ment le Conservatoire. En rendant cet hommage à sa mémoire, elle perpétuerait le souvenir des 24 années de prospérité que sa direction a valu à cet établissement. — Et, en nous reportant à l'une de ses plus belles mélodies, à l'une de celles dont je vous parlais tantôt, ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que cet artiste modeste et mais qui avait pourtant le sentiment de sa valeur, — demanda à la Ville de Marseille cette légitime satisfaction en lui disant, à elle aussi: *Rappelle-toi?*

— Et maintenant que je vous ai raconté, Messieurs, cette existence si remplie et si distinguée, vous me pardonnez-je vous ai rappelés les qualités de son talent et élevé votre pensée sans doute, comme moi, que j'avais tiré de son œuvre trop peu de titres à succéder dans votre chaire, à un membre aussi considéré. — Je pourrais donc terminer mon premier discours devant vous par un hommage au moins à la Musique, pour laquelle je suis toujours en dans ma famille au cours de ma vie. Mais je préfère ne pas sortir de mon sujet, et terminer par la Ville de Marseille, qui a tenu à honorer tant de preuves d'attachement et de dévouement, le plus en fin de route, ne serait-ce qu'en donnant le nom de ce compositeur à l'une des rues qui avais-